

Midis du collectif

Programme ESMS numérique
Appel à projet 2023
Phase de généralisation

24 janvier 2023

Lionel GUERRET (URIOPSS) – Héroïse LAPLUME (ARS ARA)



Micros coupés pendant le temps des interventions



Temps de questions / réponses à la fin



Questions à poser en levant la main (chat bloqué)



Session enregistrée



Le programme ESMS numérique : retour sur la phase d'amorçage



Phase de généralisation : Présentation



Phase de généralisation : Comment candidater ?



Lionel Guerret
Membre du Collectif SI
URIOPSS ARA



Héloïse Laplume
Chargée de mission ESMS numérique
ARS ARA



2^e année de phase de
généralisation : présentation

- Enveloppe ARA : **8 348 102 €**
- Appel à projet ouvert jusqu'au :
 - 15 juin 2023 pour les projets multirégionaux ou nationaux,
 - 15 septembre 2023 pour les projets régionaux
- **3 fenêtres** d'instruction
- Projets comportant entre 15 et 49 ESMS (au-delà : AAP National) – tous les ESMS du L312-1 du CSP



En synthèse



Pour accélérer
le déploiement
du numérique

Pour les ESSMS qui n'ont pas encore de DUI

S'équiper
d'un DUI
compatible
avec
*Mon espace
santé*

14 k€



... et
déployer
les usages

7 K€



Pour les ESSMS qui ont déjà un DUI

Renforcer les usages du DUI et
l'échange et le partage des données

5 K€**



Mettre à jour son DUI avec une version
compatible avec *Mon espace santé*

100% financé par l'État

**Dispositif
SONS**

Pour les organismes gestionnaires de petite taille

Des aides
à l'investissement pour :

- S'équiper en matériel et infrastructures
- Bénéficier d'accompagnement pour sécuriser le projet



** Pas d'obligation d'avoir recours au dispositif SONS pour renforcer les usages mais en pratique les objectifs seront plus facilement atteignables.

50%

- Signature de la convention ARS/porteur
- Signature de la convention de partenariat
- Signature du BDC SONS si éditeur référencé

Pour les cibles concernant les services socles MS Santé et DMP



50%

- Atteinte des cibles d'usages après la signature de la vérification de service régulier,
- Référencement SEGUR de l'éditeur



Pour les cibles d'utilisation du DUI



Indicateur	Mode de calcul	Valeur cible
Taux d'utilisation de la MS Santé	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de messages envoyés via la MS Santé / nombre de personnes accompagnées pouvant bénéficier d'un projet d'accueil et d'accompagnement) x 100	70%
Taux d'utilisation du DMP	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de DMP alimentés avec au moins un document / nombre de personnes accompagnées pouvant bénéficier d'un projet d'accueil et d'accompagnement) x 100	70%

Indicateur	Valeur cible
Taux de dossiers actifs	90 %
Taux de dossiers actifs avec un projet personnalisé	90%
Taux de dossiers actifs ayant au moins un événement	90%

Pour les **montées de version**, les porteurs s'efforcent d'atteindre les niveaux d'usage dans un **délai de 9 mois** entre le moment de leur engagement et la fin du déploiement. Pour les **acquisitions**, le **délai** devra être **de 18 mois**.

Phase de généralisation : comment
candidater ?



Je constitue et dépose
ma candidature à l'ARS



2023
Jusqu'au 15 septembre (AAP régionaux)
Du 15 février au 15 juin (AAP national)

Je signe avec l'ARS la
convention m'engageant
à atteindre les objectifs

Je fournis les éléments de
preuve d'atteinte des
cibles

9 à 18 mois

50%



50%



Phase de développement des usages

J'identifie les
partenaires avec
lesquels je souhaite
coopérer

Je cadre mon
projet

Je mets les éditeurs en
concurrence pour choisir la
meilleure offre
ou
Je prends contact avec mon
éditeur actuel pour une montée
de version

Je contractualise
avec l'éditeur

Je valide mon
paramétrage (VA
: vérification
d'aptitude)

Je valide le fonctionnement régulier (VSR :
vérification de service régulier)

● **Dossier de candidature**

- Evaluation /audit technique et fonctionnel
- Effectuer votre diagnostic de maturité
- Comitologie : définition des instances de pilotages (groupe projet)
- Planning (9 mois/18 mois)
- Usage services socles
- Si disponible, information de référencement SEGUR de l'éditeur

● **Pour les grappes**

- Une lettre d'engagement de l'ensemble des OG

Le programme ESMS numérique : Retour d'expérience

● Contexte

- Coopérations accompagnées par l'Uriopss ARA au travers de l'association SIP-ESMS
- 5 Dossiers de « grappes » retenus en 2022 :
 - ↳ Pour un total de 17 OG regroupant 124 ESMS
- Grappes de « petits » organismes gestionnaires, très majoritairement en acquisition

Candidater au programme ESMS numérique, quelques points d'attention

- Constituer la grappe (Base Finess à jour?), choisir le porteur et bien évaluer son rôle.
 - ↳ Comitologie en cas de grappes => bien clarifier le processus de décision

Web-Ateliers pour l'aide à la constitution de grappe prévus le 1^{er} mars

- Identifier les compétences internes et personnes clés, choisir son AMOA dès la préparation du dossier de candidature
- Sensibiliser et s'assurer de la participation des directions
- Réfléchir à la conduite du changement, s'informer, être au clair des usages attendus (1^{er} niveau d'information sur les services socles et les impacts sur les pratiques de vos équipes au quotidien)

Pas une simple mise à jour ou achat de logiciel

- Réfléchir à sa stratégie SI, identifier les besoins métiers et les besoins SI – Travail de l'autodiagnostic

- **Un atelier régional de constitution des grappes**
 - Présenter son projet de DUI : évolution d'un logiciel existant ou acquisition...
 - ...Son secteur d'activité...
 - ...Sa vision projet,
- **Et trouver des organismes gestionnaires avec qui se regrouper.**
- **Atelier le mercredi 1^{er} mars de 9h à 11h, inscrivez-vous ici !**

<https://forms.office.com/e/vsKLjyXPhd>



Prenons le temps d'échanger...



Adresse de contact :

esms.numerique@sante-ara.fr



Pour plus d'informations, consultez les sites du [GCS SARA](#) et l'[ARS ARA](#) :
[Programme ESMS numérique](#) | [Collectif SI médico-social](#) | [Cybersécurité](#)

⇒ Les sessions des Midis du collectif seront disponibles en replay quelques jours après



Pages ressources :

Site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/le-programme-esms-numerique>

Site du GCS : <https://www.sante-ra.fr/projets/esms-numerique/>

Autodiagnostic ANAP : <https://ressources.anap.fr/autodiagnostic/102>

Merci pour votre attention !